

Dahu téméraire et Chemin faisant formation proposent :



Cycle professionnel **« Médiation conte et littérature orale »**

Découvrir les fondamentaux de l'art du conte et explorer en détail la littérature orale dans une perspective de médiation en milieu professionnel.

Les récits de tradition orale sont porteurs des savoirs ancestraux sur la condition humaine et le monde psychique. Ils sont par excellence les vecteurs de la médiation sociale.

Cette formation vous propose d'explorer en profondeur ces récits et d'acquérir les techniques de base pour les raconter en public.

Public concerné

Cette formation s'adresse

- aux bibliothécaires, aux professionnels des musées,
- aux professionnels du soin, de l'accompagnement social ou médico-social, de la thérapie,
- aux enseignants, aux éducateurs, aux animateurs.
- à toute personne souhaitant utiliser le conte et la littérature orale comme outil de médiation.

Objectifs

- Découvrir les fondamentaux de l'art du conte et leur mise en pratique.
- Explorer les différents genres de récits de la littérature orale, leurs sources, leurs enjeux et les outils pratiques pour les appréhender.
- Élaborer un projet de médiation autour du conte et la littérature orale et le mettre en œuvre dans un cadre professionnel.

Accueil des personnes en situation de handicap :

Nos formations sont ouvertes à toutes et tous et nous accueillons régulièrement des personnes en situation de handicap. Si vous avez des contraintes particulières faites-nous en part, nous adapterons, si besoin, nos locaux et nos outils pédagogiques.

Attestation de stage :

Une attestation de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue des ateliers pratiques.

Certification :



Dahu téméraire est un organisme de formation répertorié sous le n° 73 31 06886 31

Il est référencé dans DATADOCK

Il est certifié Qualiopi pour les actions de formation par Qualitia sous le n° 2000085.1

Cette formation peut être prise en charge au titre de la formation continue

Organisation :

Lieu de formation : En Azemar, route de St Avit, 81110 Dourgne

Dates : Semaine 1 du lundi 04 au vendredi 08 juillet 2022 les fondamentaux de l'art du conte
Semaine 2 du lundi 19 au vendredi 23 septembre 2022 la littérature orale 1
Semaine 3 du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2022 la littérature orale 2
Semaine 4 du lundi 14 au vendredi 18 novembre 2022 la littérature orale 3
Mise en application en milieu professionnel durée adaptée au projet professionnel

Durée totale : 150 h (hors mise en application en milieu professionnel).

Présentiel 140 heures.

Distanciel 10 heures.

Durée journalière : 7 h (de 9h à 12h30 et 14h à 17h30)

Effectif maximum : 8 stagiaires

Tarif : 6 200,00 € avec prise en charge AFDAS, OPCA ou employeur
3 800,00 € tarif réduit individuel (vous payez vous-même la formation)

Formateurs : Kahy Pauly, François Vermel

Conditions d'admission :

Le nombre de stagiaires est limité à 8.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier, chaque candidat fournira :

- Son C.V. détaillé.
- Un dossier professionnel décrivant succinctement sa fonction dans l'organisme et le projet qu'il souhaite réaliser.
- Une lettre de motivation.

Chaque candidat sera contacté par l'un des formateurs pour un entretien téléphonique.

Les candidatures sont examinées par ordre de réception du dossier complet.

Les candidats sont informés du résultat de la sélection par courriel.

Après examen de son dossier, chaque candidat peut être :

- Admis
- Admis sur liste d'attente : le candidat sera contacté en cas de désistement.
- Refusé : Hors la cotisation de 10 €, toutes les sommes versées sont remboursées.

L'admission est définitive à réception de l'accord de prise en charge et du chèque de caution ou, en l'absence de prise en charge, à l'encaissement du montant des arrhes.

Si aucune place ne se libère, un candidat admis sur liste d'attente peut poser sa candidature pour la session suivante de la formation, il est alors admis d'office.

Un candidat refusé peut déposer une nouvelle candidature pour une session ultérieure de la formation sans garantie d'admission.

Déroulement

La formation comporte trois parties :

1. Initiation à l'art du conte.

Formateur : François Vermel

Durée : 5 jours – 35 heures

2. Introduction à la littérature orale

Formatrice : Katherine Pauly

Durée : 15 jours – 105 heures (1 semaine par mois durant 3 mois)

3. Mise en application en milieu professionnel

Formateur : Katherine Pauly, François Vermel.

Durée : selon le projet. Accompagnement à distance : 10 heures.

Évaluation et validation

L'évaluation et la validation comportent trois volets :

- Acquis de la première partie, art du conte : évaluation en cours et en fin de première partie.
- Acquis de la deuxième partie littérature orale : évaluation en cours et en fin de deuxième partie.
- Mise en application dans le cadre professionnel : évaluation et validation sur dossier à l'issue de la mise en œuvre du projet professionnel.

Première partie

Initiation à l'art du conte

Formateur : **François Vermel** (*Dahu téméraire*)

Durée : 5 jours – 35 heures

Compétences visées

- Connaître les grands principes de l'art du conte.
- Savoir analyser un récit et en dégager le schéma narratif.
- Avoir une connaissance de base de la dimension symbolique du conte.
- Savoir mémoriser un récit et l'adapter au public visé.
- Être capable de dire un conte face à un public restreint dans le cadre professionnel.
- Savoir gérer l'organisation pratique d'une animation conte au sein de son établissement.

Contenu

- Le conte, qu'est-ce que c'est ?
 - Les différents récits et leurs enjeux.
 - Les enjeux sociaux et culturels des contes.
 - Le positionnement du conteur.
- Bibliographie de base.
- Introduction à la symbolique.
- Retenir une histoire.
 - La structure du conte, la construction d'une trame.
 - La composition d'un récit, les images mentales, les sensations, les émotions.
- Raconter une histoire.
 - L'interprétation et la personnalisation des contes.
 - Le corps, la voix, les gestes.
 - Le trac la peur.
 - Les adresses au public.
- Principes pour l'organisation pratique d'une animation conte.

Évaluation

- Contrôle de connaissances.
- Exercices d'application.

Deuxième partie

Introduction à la littérature orale

Formatrice : **Katherine Pauly** (*Chemin faisant formation*)

Durée : 15 jours – 105 heures (1 semaine par mois durant 3 mois)

Compétences visées

Dahu téméraire

Association Loi 1901 à but non lucratif
« La Côte du Fort » – 31540 Saint-Julia

- Acquérir une vision d'ensemble de la Littérature orale comme système de représentation, de pensée et d'échanges.
 - Comprendre les enjeux de l'oralité.
 - Connaître les différents types de récits : Mythologie, Épopée, Légende, Conte merveilleux, autres Contes.
 - Comprendre leurs fonctions traditionnelles et contemporaines.
- Acquérir une méthodologie d'approche d'une culture étrangère.
- Acquérir une méthodologie de travail des corpus longs et complexes comme les récits de mythologie et les épopées.
- Connaître les ressources éditoriales les plus pertinentes.
 - Se repérer dans les collections, les revues.
 - Savoir utiliser les catalogues et répertoires basés sur la classification internationale A.T. des contes.
- Comprendre les spécificités du Conte merveilleux et acquérir des notions de base sur les éclairages qu'en donnent l'anthropologie et la psychanalyse.
- Acquérir les méthodes de travail et les outils de composition du conteur.
- Savoir repérer les types de récits traditionnels convenant particulièrement aux enfants et leurs fonctions éducatives et pédagogiques.
- Concevoir un projet autour de récits de tradition orale ou une séance de conte.
- Acquérir des outils méthodologiques de base pour un collectage de récit de vie dans un cadre éthique.

Contenu

Semaine 1

- Présentation générale de la littérature orale.
- Les genres de la littérature orale, mythologie, épopée, légende.
 - définition, fonctions, modalité d'émission.
 - Méthodologie d'entrée dans un corpus.
 - Pourquoi raconter ces récits aujourd'hui ?
 - Exercices d'application.
 - Ressources.
- Ancrage culturel des récits.
 - Méthodologie d'approche.
 - Exercices d'application.
 - Ressources.
- Point sur le projet individuel des stagiaires.

Semaine 2

- Les genres de la littérature orale, les contes, typologie, fonctions.
- Le conte merveilleux
 - Spécificité et fonctions
 - Éclairage de l'anthropologie et de la psychanalyse.
 - Conditions de transmission
 - Composition d'un récit
 - Atelier pratique. Choix d'un conte à préparer pour le module 3. Consignes
- Application de la littérature orale aujourd'hui.
 - Recherche transversale de récits.
 - Publics spécifiques, applications particulières (contenu adapté en fonction des projets professionnels des stagiaires).
- Conte et enfance.
 - Petite enfance, spécificité du répertoire et de l'adresse.
 - Quels contes pour quels âges ?

- Conte et pédagogie.
- Ressources.

Semaine 3

- Conte merveilleux :
 - restitution
 - Restitution des travaux personnel.
 - Partage du travail de composition.
 - Analyse du parti-pris, du processus, des difficultés.
 - Retour sur la performance et le travail de préparation.
 - Évaluation et conseils.
- Retour sur les projets écrits
 - Compte rendu et discussion.
 - Évaluation et conseils.
- Le récit de vie
 - Définitions et fonctions possibles.
 - Cadre éthique d'un collectage.
 - Méthodologie.
 - Expérimentation.
 - Différentes restitutions. Autres applications.
 - Ressources.
- Bilan collectif.
- Évaluation de la formation.
- Entretiens individuels de fin de formation.

Évaluation

- Exercices d'application.
- Dossier de projet professionnel.
- Présentation du projet face au jury.

Troisième partie

Mise en application en milieu professionnel

Formateur : **Katherine Pauly** (Chemin faisant formation), **François Vermel** (Dahu téméraire)

Durée : selon le projet.

Accompagnement à distance : 6 heures.

À l'issue des deux premières parties de la formation, les stagiaires mettront en œuvre dans leur cadre professionnel le projet qu'ils ont élaboré. Ils seront accompagnés à distance durant ce processus par les formateurs.

Objectif

Mettre en œuvre les acquis de la formation dans le cadre professionnel.

Déroulement

- Concevoir et rédiger le projet.
 - Définition de l'utilité et de la pertinence du projet dans le cadre du métier.
 - Définition des objectifs.
 - Choix de partenaires.

- Évaluation des coûts et mode de financement.
- Prise en compte des contraintes légales et sécuritaires.
- Évaluation des ressources nécessaires.
- Planification.
- Définition d'un protocole d'évaluation.
- Le présenter aux différents partenaires.
- Négocier les conditions de réalisation.
- Réaliser concrètement l'objet du projet.
- Faire une évaluation et un bilan détaillés de l'action.
- Réaliser un dossier de validation comprenant :
 - Le projet initial, le planning prévu.
 - Le compte rendu de la réalisation étape par étape.
 - L'évaluation et le bilan de l'action par le stagiaire.
 - Les évaluations des partenaires / de l'établissement / du public.
 - Les éléments de preuve de la réalisation (photos, témoignages, articles de presse, vidéos, etc.)

Évaluation

- Dossier d'évaluation et, le cas échéant, questionnaire aux partenaires.

Encadrement

Le formateur coordinateur accompagne les stagiaires tout au long de la formation. Il est le référent pour toutes les questions pratiques ou pédagogiques.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est communiqué aux stagiaires avant l'entrée en formation. Chaque stagiaire accepte de s'y conformer.

Conditions financières

Vous avez droit à une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Lors du dépôt de votre candidature nous vous demandons un chèque de caution de 1 860,00 €.

Ce chèque n'est pas encaissé.

- **Si vous obtenez la prise en charge totale** de la formation, vous n'avez rien à payer. Le chèque de caution n'est pas encaissé, il vous est rendu en fin de formation.
- **En cas de refus de prise en charge**, vous pouvez bénéficier du tarif réduit individuel ou vous pouvez annuler votre inscription à la formation sur présentation de l'avis de refus, dans ce dernier cas la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de prise en charge partielle** le complément à votre charge sera calculé, en proportion, au tarif individuel. Nous vous indiquons le montant restant à votre charge, vous êtes libre d'accepter ou de renoncer à la formation. En cas de renoncement la caution vous est rendue, vous n'avez rien à payer. Le paiement du complément à votre charge au tarif réduit individuel se fait au début de la formation. À votre demande l'encaissement peut être fractionné en 5 fois sur la durée de la formation.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** votre chèque de caution n'est pas encaissé, vous n'avez rien à payer.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue, votre chèque de caution est encaissé par l'association Dahu téméraire.
- **En cas d'exclusion de la formation pour faute grave** prévue au règlement intérieur, votre chèque de caution est encaissé par l'association Dahu téméraire.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

Vous payez intégralement la formation de votre poche.

- Lors du dépôt de votre candidature nous **vous réglez les arrhes**, soit 1 140,00 €.
- **Le solde est réglé le premier jour de la formation.** À votre demande l'encaissement peut être fractionné en 5 à 10 fois sur la durée de la formation.
- **Vous bénéficiez d'un délai de réflexion de 10 jours** à compter de votre inscription en ligne, avant le terme de ce délai vous pouvez renoncer à la formation, les sommes versées vous sont remboursées à l'exception de la cotisation à l'association.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation pour une raison reconnue de force majeure** le montant des heures non effectuées, arrhes déduites, vous est remboursé.
- **En cas de renoncement à la formation ou d'abandon en cours de formation de votre fait**, sans que ce soit pour une cause de force majeure dûment reconnue, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.
- **En cas d'exclusion de la formation pour faute grave** prévue au règlement intérieur, l'intégralité du prix de la formation reste acquise à l'association Dahu téméraire.

Modalités d'inscription :

L'inscription se fait en ligne par l'intermédiaire du site Helloasso.

Vous avez droit à une prise en charge par l'AFDAS, par un autre organisme ou par votre employeur.

Inscrivez-vous en ligne sur [cette page du site Helloasso](#) et réglez le montant de l'adhésion à l'association.

Nous vous enverrons le dossier de demande de prise en charge, et la liste des pièces à nous envoyer :

- Un CV détaillé.
- Un dossier artistique et professionnel.
- Une lettre de motivation.
- Votre chèque de caution.

Votre candidature est enregistrée à réception de la totalité de ces pièces.

Vous n'avez droit à aucune prise en charge, vous payez vous-même la formation.

Inscrivez-vous en ligne sur [cette page du site Helloasso](#) et réglez le montant des arrhes et l'adhésion à l'association.

Envoyez-nous :

- Un CV détaillé.
- Un dossier professionnel indiquant succinctement votre fonction dans votre organisme et le projet que vous envisagez.
- Une lettre de motivation.

Votre candidature est enregistrée à réception de la totalité de ces pièces.

Les formateurs



Katherine Pauly, conteuse, formatrice.

Le conte, dans sa forme traditionnelle, est pour Katherine Pauly une passion d'enfance. C'est maintenant sa pratique professionnelle et son sujet d'étude. Elle conte, anime des ateliers, propose des formations et accompagne des conteurs dans leurs créations. Formée auprès de Gigi Bigot, Cécile Bergame, Catherine Zarcate, Jihad Darwiche et Michel Hindenoch elle a aussi travaillé la voix au Roy Art Théâtre. Elle a étudié la littérature orale et le métier de formatrice au CMLO d'Alès.

Elle a participé à un groupe de recherche et de création sur la Mythologie grecque animé par Claudie Obin et a mené un travail de recherche sur la symbolique et l'imaginaire du textile et du vêtement dans la littérature orale.



François Vermel, conteur, coordinateur de la formation.

François Vermel a pris le temps d'un long apprentissage auprès des plus grands conteurs et du CMLO d'Alès. Il a tourné ses créations en France, en Belgique en Suisse et dans tous les festivals de conte. Il enseigne pour des écoles d'éducateurs, des BDP, le CNFPT et diverses compagnies. Il anime, avec un succès constant, les Ateliers Nomades de l'association Dahu téméraire. Il explore particulièrement la symbolique des contes, leur fonction sociale et ce rapport au public si spécifique au conteur.

Hébergement et repas

Il est possible d'être hébergé et de prendre vos repas sur place à des prix compétitifs, les formateurs prennent le repas de midi sur place.

Pour connaître les tarifs et réserver contacter directement le lieu de stage :

« En AZEMAR » – 81110 DOURGNE

Lionel Bérard – Tel : 05 63 50 12 97 – 07 81 637 635

Mél : contact@azemar-gites.com – Web : www.azemar-gites.com

L'association dahu téméraire :

Fondée en 2000, l'association Dahu téméraire travaille au développement de l'art du conte en :

- Soutenant des artistes (aide à la création, à la diffusion)
- Faisant connaître le conte auprès du grand public.
- Proposant des formations de qualité
- Proposant des services de conseil artistique et aide à la programmation pour les collectivités locales, les festivals, les associations, etc.

Elle organise des ateliers d'été chaque année et les « Nuits du Dahu » veillées conte à Toulouse. Elle a créé et gère l'Agenda Régional du Conte (<http://agenda conteurs.org>)

Contact :

Inscription et questions administratives :

Chargée de la formation : Mme Ladas – Tél : 07 81 04 15 06 – Mél : formation@dahutemeraire.net

Questions sur la pédagogie, le contenu de la formation :

Formateur coordinateur : François Vermel – Mél : f.vermel@conteurs.net

Questions concernant l'association :

Mél : contact@dahutemeraire.net